Avis relatif aux concessions paraissant en état d'abandon au Cimetière.

Certaines concessions du Cimetière paraissant abandonnées, le Maire invite les familles concessionnaires, ainsi que les personnes chargées de l'entretien de concessions, à procéder le plus rapidement possible à leur remise en état.

Conformément aux dispositions légales et administratives régissant le Cimetière, la Commission du Cimetière a vérifié le 26 juillet 2005, l'état des concessions qui, même « à perpétuité », pourraient faire l'objet des reprises prévues par cette réglementation si leur état d'abandon était constaté.

ALLEE	N°	NOM
Ancolie	223	FIAMETTI Marie
Aubépine	8	BALESTRA Pauline
Aubépine	39	BARTHELEMY Richard
Aubépine	61	GIORDAN Thérèse
Aubépine	82	MARTIN Auguste
Aubépine	90	GONZALES Thérèse
Bruyère	138	JOFFREDY
Bruyère	158	FACCARO Joseph
Bruyère	163	VAN DEN DAELE Jules
Bruyère	164	BIELLI
Bruyère	173	SCUITTI
Bruyère	186	BERSELLI Thérèse
Bruyère	234	CUGGIA Marie
Bruyère	235	GRANARA Pierrine
Bruyère	237	CAVATORTA
Bruyère	242	UGHETTO Augustin
Bruyère	265	VERRANDO Ambroise
Bougainvillée	21	FERRERO Pierre
Bougainvillée	48	GONOD
Bougainvillée	57	CAUVIN - PALMARO
Bougainvillée	75	MANCEAU Jean
Bougainvillée	78	DURAND
Bougainvillée	314	WOLFFENBUTTEL Louis
Carré Israélite	12	SCHMELZER Henri
Carré Israélite	21	NIERENSTEIN Beile
Carré Israélite	22	MIELI Henri
Carré Israélite	23	HAARDT Gaston
Carré Israélite	29	SEVILLA Joseph